Résolution sur les défis auxquels la République de Moldavie se trouve confrontée

2023/2595(RSP) - 19/04/2023 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 555 voix pour, 49 contre et 26 abstentions, une résolution sur les défis auxquels est confrontée la République de Moldavie.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE, S&D, Renew, Verts/ALE, ECR et les députés.

La Moldavie a été touchée de manière disproportionnée par la guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine, ayant dû faire face à un afflux de plus de 700.000 réfugiés ukrainiens - proportionnellement plus que tout autre pays - avec plus de 100.000 d'entre eux restant encore dans le pays. Son économie a été gravement affectée par la perte d'échanges commerciaux, la diminution des investissements étrangers et l'augmentation des prix de l'énergie et des transports.

La Moldavie a déposé sa demande d'adhésion à l'UE le 3 mars 2022, ce qui témoigne de la détermination des autorités moldaves et de ses citoyens à faire progresser l'intégration européenne de la Moldavie. La Moldavie est désormais un pays candidat à l'adhésion à l'UE. Le pays s'est engagé dans un ambitieux processus de réformes politiques, judiciaires et institutionnelles et a démontré sa détermination à respecter les neuf étapes identifiées dans l'avis de la Commission afin de remplir les conditions fixées pour l'ouverture des négociations d'adhésion.

Le Parlement est solidaire du peuple de la République de Moldavie en cette période difficile et réitère son soutien indéfectible à l'indépendance, à la souveraineté et à l'intégrité territoriale du pays. La Russie est invitée à respecter l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Moldavie, à cesser ses provocations et ses tentatives de déstabilisation du pays et à retirer ses forces militaires de la région de Transnistrie.

La résolution salue la solidarité constante de la Moldavie avec les personnes fuyant l'Ukraine en raison de la guerre d'agression de la Russie, et la récente décision de leur accorder une protection temporaire conformément à la législation européenne en la matière. Elle demande à la Commission de continuer de fournir une aide humanitaire dans le cadre du mécanisme de protection civile de l’Union, de soutenir la gestion des frontières par l’intermédiaire de l’Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes (Frontex) et de l’EUBAM, qui a été redéployée, ainsi que d’aider le transfert de personnes vers les États membres de l’Union dans le cadre de la plateforme de solidarité.

En outre, l'UE et ses États membres sont invités à :

- suivre de près la situation en Moldavie et à prendre des mesures pour contrer l'utilisation par la Russie de moyens hybrides;

- renforcer leur soutien à la Moldavie, notamment en lui fournissant davantage de ressources techniques, d'assistance financière et d'expertise dans la lutte contre la désinformation, les cyberattaques et autres attaques hybrides;

- élargir le champ d'application du régime mondial de sanctions de l'UE en matière de droits de l'homme afin d'y inclure, en tant qu'infraction punissable, les actes de corruption qui compromettent la sécurité, la stabilité, l'ordre constitutionnel et les institutions démocratiques d'un pays;

- établir des sanctions immédiates contre ceux qui tentent de déstabiliser la Moldavie, de porter atteinte à sa sécurité, à sa stabilité et à son ordre constitutionnel ou de corrompre ses institutions politiques et économiques. À cet égard, l'UE est invitée à sanctionner personnellement les oligarques fugitifs Ilan or et Vladimir Plahotniuc et, le cas échéant, à sanctionner leurs entreprises et leurs organisations politiques;

- continuer à fournir un soutien politique, économique et humanitaire à la Moldavie et à promouvoir l'État de droit, la démocratie et les réformes dans le pays;

- renforcer l'assistance financière et technique pour soutenir un processus d'intégration rapide et efficace de la Moldavie dans l'UE, en demandant que l'assistance financière soit fournie sous la forme d'un appui budgétaire direct, en particulier.